

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE
RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425**

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. Mayo, F28 FY88, Ireland. Reg. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

A881 - GANT MARINE CHIMIE PVC ULTRA

est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 21420: 2020 Dextérité 5

EN 388: 2016 + A1 : 2018 (4121X)

EN ISO 374-1:2016 + A1:2018 Type B (AJKL) (2016)

EN ISO 374-5 Micro Organismes (2016)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

0075_2085_162_03_20_0957

Publié par : CTC

4, rue Hermann Frenkel, 69367, Lyon, Cedex 07, France (0075)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 08-Nov-2023